

Discussion et intervention de Ch.Melman après l'exposé de J.Wiltord

Ch. Melman : Paul, je vous interromps encore.

Nous avons la chance d'avoir avec nous Jeanne, et du même coup son intelligence et sa détermination pour rendre compte de la situation particulière de ceux qui sont nés en exil c'est-à-dire en Martinique. Ce que je voudrais rappeler à l'occasion de ce qu'elle évoque ici et qui ne peut manquer de nous rendre tous sensibles aux problèmes soulevés à cette occasion. C'est que le nom propre occidental, le nôtre, est une pure fiction. Une fiction qui a été créée au XVIII^{ème} siècle pour de très bonnes raisons, des raisons de police, police non pas la ville, la métropole mais tout simplement la surveillance devenue nécessaire des citoyens. Ce sont des fictions.

Qu'est-ce que ça veut dire une fiction ? Nous étions jusque-là Paul, fils d'Antoine, fils de Pierre, fils de Jules, et c'est ce qui constituait son identité. Et on trouve encore cette filiation qui couvre des pages entières de la Bible. C'est donc pour des raisons de pure police qu'ont été créés ce que nous appelons nos patronymes, Dupont, Duval, Dumont, Dugland, qui sont supposés ainsi nous spécifier, et qui amènent chacun à travailler son imaginaire sur celui qui à l'origine pouvait se cacher, être représenté par ce signifié.

Il se trouve justement, à cause de ce phénomène de la colonisation, que les martiniquais se sont trouvés dotés d'un patronyme de façon beaucoup plus tardive, beaucoup plus récente, au XIX^{ème} siècle, comme Jeanne l'a très bien rappelé, avec l'abolition de l'esclavage puisque jusque-là c'était dans la dépendance du béké que l'identité pouvait se soutenir, se maintenir. Et la nomination de ce peuple, de ces hommes, de ces femmes qui venaient d'Afrique s'est faite de façon aussi fantaisiste que celle qui ont présidé aux nominations occidentales, sauf que si les nominations occidentales, le plus grand nombre, se sont faites par rapport à des éléments qui pouvaient appartenir à l'environnement, au monde animalier, aux fleurs, etc, la patronymie familière, il se trouve évidemment que les patronymes martiniquais ont complètement ignoré, et pour cause puisqu'ils étaient eux-mêmes ignorés, les signifiants africains qui auraient pu rappeler à ces sujets que le nom propre qui leur était attribué pouvait, malgré le côté fantaisiste de son origine, évoquer une filiation ancestrale et donc nous avons le paradoxe d'un nom propre venant à la fois défaire ce qu'il en était de leur origine et leur attribuer une identité qui ne pouvait être a priori reconnue autrement que comme celle de l'esclave.

On voit donc bien la charge considérable qu'a pu constituer cette patronymie pour les martiniquais, avec pour conclusion si je peux m'en permettre une, elle n'est possible non pas dans la recherche de ce qui serait non pas le véritable nom propre – y en n'a pas, c'est pas compliqué, y en n'a pas ! – mais dans la relation correcte que la psychanalyse – il faut bien l'appeler par son nom, son nom propre celui-là, la psychanalyse lacanienne, puisque ce que nous devons à ce bonhomme effarant nous permet de venir alléger le poids imaginaire qu'exerce ainsi le nom propre pour chacun d'entre nous, sans compter les effets sociaux considérables qu'il peut provoquer puisqu'il est à l'origine de la constitution des tribus, des clans, et de ce qu'on appelle plus orgueilleusement les nations, avec les conséquences polémiques qui s'en suivent.

Donc grand merci à Jeanne de venir nous rappeler si bien ce qu'il en est de cette fonction, et nous rappeler aussi que, ça je me permets de lui dire à elle, que ce nom propre pèse pas moins sur les occidentaux avec d'autres effets, des conséquences qui ne sont pas meilleures et l'analyse nous permet d'y trouver l'issue, celle – c'est là le paradoxe – celle qu'avait trouvée

Freud, ce que Marc rappelait, l'oubli du nom propre avec la question du jugement dernier. Freud voyait clairement la figure de Signorelli, la figure du peintre qui comme à l'habitude figurait dans un coin du tableau, et il y avait là une présence dans le champ de la réalité qui ne pouvait se réclamer d'aucun nom propre. Il l'avait oublié et il avait bien raison. Mais ça n'empêchait pas le droit, cette figure si présente et vivante, fût-ce à l'égard des choses dernières, dans le champ des représentations.

Voilà en tout cas ce que l'intervention de Jeanne vient très heureusement pour nous ranimer, en soulignant si elle le permet, qu'il y a une pathologie du nom propre qui ne concerne pas seulement, éminemment bien sûr mais pas seulement, les sujets martiniquais.

Paul Bothorel : Oui. Un jour il faudra qu'un breton fasse un travail similaire à celui que Jeanne a fait avec les Antilles. Quand on voit la francisation massive des noms bretons au moment de la Révolution, et comment en trois générations, on passe de quelqu'un qui s'appelle Le Guern à quelqu'un qui s'appelle le Mât à quelqu'un qui s'appelle Le Bon, il y a beaucoup à dire. Et ce n'est pas exclusif aux Antilles, ces questionnements autour du nom.

Jeanne Wiltord : Je voulais juste dire à Bernard, qui a été aussi une aide dans les échanges que j'ai eu pour l'écriture de mon livre, que souvent, sur cette question de la transmission du nom, puisqu'il y a un important pourcentage de couples non mariés aux Antilles, lorsqu'un enfant naît, souvent les hommes ne s'autorisent pas ou s'autorisent peu à transmettre leur nom. Ils attendent l'autorisation d'une mère, l'autorisation de leur mère. Ils ne se sentent pas en position légitime de transmettre leur nom. C'est leur mère qui leur dit : C'est ton enfant, tu peux le reconnaître. A partir de quoi leur mère leur dit cela ? A partir de la ressemblance et à partir de la différence de couleur de peau. « C'est ton enfant, tu peux le reconnaître, parce qu'il te ressemble ».